

Le syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 4 juillet 2019

CHS - CT du 3 juillet 2019

COMPTE - RENDU

Les représentants de **FO DGFIP** et de **SOLIDAIRES Finances Publiques** y ont participé. La CGT a décidé de le boycotter.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV du 25 avril 2019
2. Présentation de la circulaire amiante
3. Situation des trésoreries de Saint-Girons et Lavelanet
4. Registres hygiène et sécurité et fiches de signalement _ 2^{ème} semestre 2018
5. DUERP PAP
6. Point budgétaire
7. Questions diverses

Les représentants de **FO DGFIP** ont déploré l'absence de M.MATTOY ce jour et considèrent ce manquement comme une absence de considération à l'égard des agents et de leurs représentants. Mme LACOUT nous a répondu que le Directeur était retenu par une autre réunion, dans le cadre du nouveau réseau de proximité. Il a donc privilégié cet aspect au détriment du CHSCT, dont acte.

En préambule, **FO** et **Solidaires** ont lu la déclaration liminaire **commune, jointe en annexe**.

Mme LACOUT a répondu brièvement sur plusieurs aspects :

./..

Si, sur le plan des craintes ressenties par les agents et des conditions de travail, elle peut entendre nos propos, sa lecture de la situation est différente. Et nous avons entendu les arguments éculés, classiques maintenant, qui justifie pour la Direction cette réforme :

- Des missions éclatées, des structures de trop petites tailles ;
- Un accueil du public soit disant ciblé dans de meilleures conditions...
- Des affectations plus favorables aux agents en évitant des RAN devenues trop vastes.
- La possibilité du travail à distance avec les financements qui l'accompagnent
- Le fait que les agences comptables ne fonctionnent pas (*nous en prenons bonne note*)
- Mme LACOUT engage également l'ensemble des agents et leurs représentants à faire remonter l'ensemble de nos « remarques » par l'intermédiaire de la BALF dédiée, disponible à partir du site Ulysse départemental.

Monsieur RENDA (ISST) a rappelé que légalement le CHSCT était en phase transitoire avant sa suppression programmée en 2022. Pour lui, la réforme se met progressivement en place et il faudra négocier les marges de manœuvre si elles existent, par exemple sur le travail déporté.

Pour **FO DGFIP** cette réforme est ni négociable, ni amendable, elle doit être rejetée. Nous avons également rappelé que le travail déporté ne peut avoir lieu sur une semaine entière.

Puis nous sommes passés à l'ordre du jour :

FO a demandé que, sur le point 3, l'examen de la situation à la trésorerie de Saint-Girons soit reportée, dans la mesure où une réunion était prévue l'après midi même sur place. Les conclusions des psychologues du travail devaient y être présentées. Cette proposition a été retenue par tous.

1 – Approbation du PV du 25 avril 2019

Ce PV a été approuvé à l'unanimité des délégués présents.

2 – Présentation de la circulaire amiante

M. RENDA Inspecteur SST s'est chargé de cette présentation. Après un bref rappel historique sur les caractéristiques et les méfaits causés par ce produit, il a insisté sur les deux aspects majeurs du guide, à savoir :

- le suivi du risque amiante
- la gestion des opérations de travaux

Un document unique et obligatoire existe c'est le DTA (Document technique Amiante) qui constitue la carte d'identité du bâtiment et doit permettre d'en déterminer la présence dans, ou à l'extérieur, des locaux. Mais ce DTA doit être remis à niveau lors de l'engagement de certains travaux.

Dans ce contexte les représentants de **FO DGFIP** ont rappelé qu'une alerte avait été donnée concernant la cuisine de la trésorerie de Luzenac. Un architecte agréé a confirmé qu'il n'y avait pas de problème.

D'autres éléments plus techniques nous ont été rappelés. Et une formation plus aboutie, sur une journée, à l'attention des membres du CHSCT, devrait être organisée par M. RENDA, au cours de l'automne prochain.

Ce fut également l'occasion de présenter les travaux qui vont avoir lieu à la Direction, à l'occasion du changement des chaudières.

En effet, une présence d'amiante a été décelée sur 3 joints des tuyaux des chaudières qui devront être retirés. M. RENDA nous a assuré que toutes les mesures de précaution seront prises par l'entreprise spécialisée qui va intervenir, au-delà même des normes exigées.

Une information complète sera adressée sous peu à l'ensemble des agents travaillant à la Direction, lorsque la date de ce retrait sera connue. Une première réunion de chantier regroupant l'ensemble des intervenants dont les membres du CHSCT est prévue le 9 juillet à 10H00, afin d'établir un plan de prévention, piloté également par l'antenne immobilière.

Les financements (une enveloppe de 80.000€) ont été obtenus (*non sans mal*) pour ce changement de chaudières. Elles seront au nombre de deux, alimentées au gaz et d'une puissance globale moindre par rapport aux précédentes qui étaient sur dimensionnées.

Des travaux sont en cours également sur le site de PMF (*perçage d'un mur afin d'installer un bloc froid pour la climatisation*). **FO DGFIP** a regretté que le groupe de travail qui devait se tenir spécifiquement pour PMF n'ait pas eu lieu. Mme LACOUT l'a aussi constaté et s'en excuse.

Les propositions d'aménagement sont en cours et des propositions de plans devraient être communiqués par les architectes en juillet.

FO DGFIP a déploré qu'aucune lisibilité ne se dessine sur ce projet de réaménagement de PMF. Des déménagements envisagés, puis reportés ou annulés, l'attribution des locaux à la nouvelle Trésorerie Hospitalière et à la Trésorerie du Pays de FOIX, le changement de destination de la rotonde, l'arrivée annoncée puis annulée de plusieurs agents du CHIVA (*liée à un problème de compatibilité des réseaux informatiques beaucoup plus ardu que ce qui nous avait été présenté*) alors que le transfert du Centre Hospitalier de Saint Girons est maintenu au 1^{er} septembre...le transfert du SIE de Pamiers, etc. Cela relève davantage de la « politique de Gribouille » que d'une vision à moyen terme du projet. Les agents sont en droit de connaître leur devenir dans ces locaux.

4 – Registres hygiène et sécurité et fiches de signalement _ 2^{ème} semestre 2018

Un autre problème est également apparu sur le site de PMF, signalé par un agent, sur un relevé d'observation du registre hygiène et sécurité : la présence de souris dans les armoires et de loirs. Un marché régional de dératisation se met en place et une solution doit impérativement être trouvée. Après la présence massive des mouches, dont malheureusement l'éradication n'a pas été trouvée, c'est maintenant l'arrivée des rongeurs indésirables...

L'examen des cahiers hygiène et sécurité a permis de constater que la plupart des observations signalées avaient fait l'objet de travaux ou ont été régularisées, notamment les problèmes de ménage au Centre des Finances publiques de St-Girons. Reste donc encore non réglé :

- le problème des mouches à PMF déjà évoqué,
- une certaine incivilité constatée dans les locaux destinés à la restauration, un rappel sera fait par la Direction.

N'hésitez pas une nouvelle fois à utiliser ce canal du RHS pour faire remonter officiellement les problèmes rencontrés dans ce domaine.

3 fiches de signalement suite à des agressions verbales ont été examinées :

- Pour l'une compte tenu de la nature et des propos un courrier de mise en garde à été adressé au redevable.
- Pour la seconde, la situation était beaucoup plus grave, compte tenu des antécédents de l'individu, ce qui a justifié l'intervention de la gendarmerie. Mais pour engager une procédure l'agent aurait dû porter plainte, mais il n'a pas souhaité exercer ce droit. Ce qui peut tout à fait se justifier compte tenu du contexte local.
- Nous avons pris connaissance d'une nouvelle fiche de signalement pour des faits graves et des menaces ciblées, l'inspecteur concerné a décidé de porter plainte.

FO a signalé que pour les deux premières, dont les faits remontent au début de l'année, elles auraient dû être analysées lors du CHSCT du 25 avril. Mme LACOUT a reconnu qu'exceptionnellement elles n'avaient pas été transmises dès réception aux membres du CHSCT.

Puis nous sommes revenus sur le point 3 de l'ordre du jour :

3 – Situation de la trésorerie de Lavelanet

La situation devient de plus en plus critique avec le problème de santé du comptable, arrêté pour un certain temps, le départ de l'adjointe non remplacée, les mutations d'un contrôleur et d'un agent sur Foix au 1^{er} septembre et l'arrivée de 2 nouveaux totalement inexpérimentés. Le seul agent encore en place exerce en télétravail et est actuellement en arrêt maladie. Un intérim sera mis en place entre le 15/08 et le 15/09 assuré par Mme MATEO responsable de la trésorerie de Mirepoix.

Encore une fois, compte tenu de la nature des problèmes soulevés nous ne pouvons pas développer d'avantage.

5- DUERP – PAP

Un groupe de travail s'est tenu le 26 juin afin de préparer ce point de l'ordre du jour, Tous les participants aux CHSCT ont indiqué que cette réunion avait permis des échanges fructueux et de faire avancer certains sujets.

Des précisions ont été apportées dans les domaines suivants :

- Point n° 7 : Concernant les ascenseurs, une remise à plat sera faite avec la société Véritas afin de mettre en place à compter de 2019 un réel calendrier quinquennal ;
- Point n° 17 : La sonnette à l'accueil de la DDFIP a été mise en place par l'équipe technique le 2 juillet ;
- Point n° 20 : Les dispositifs de désenfumage à la DDFIP ont bien été vérifiés par le technicien, mais il avait omis de le mentionner dans son rapport, cela sera régularisé sous peu.

Vous trouverez le Programme annuel de prévention 2018 – 2019 en pièce jointe.

6 - Point budgétaire

BUDGET PREVISIONNEL CHSCT 09 pour l'année 2019

Site	Service	Nature des travaux	Dépenses proposées	Actions refusées ou annulées	Action Retenue Non engagée	Action engagée	Action payée	prestataire
		ELECTRICITE	0,00	0,00			0,00	
		INCENDIE	10 981,80	0,00	0,00	10 981,80	10 981,80	
		DEPOSE DETECTEURS OPTIQUES	360			360	360	APSI
		DEPOSE DETECTEURS OPTIQUES	960			960	960	APSI
		BLOCS SECOURS	6245,34			6245,34	6245,34	APSI
		BLOCS SECOURS	3255,9			3255,9	3255,9	APSI
		BOITIERS INCENDIE	160,56			160,56	160,56	OFFICE EASY
		PREVENTION DES AUTRES RISQUES	0,00	0,00	0,00	238,59	0,00	
						238,59		SARL MDC DUMORTIER
		AMENAGEMENT DE POSTES	869,92	0,00	0,00	869,92	0,00	
FOIX	PAIERIE	1 BUREAU ELECTRIQUE	869,92			869,92		UGAP
		CONDITIONS DE TRAVAIL	4 620,00	0,00	0,00	4 620,00	4 620,00	
		10 LAMPADAIRES SUR PIED	4620			4620	4620	RADIAN
		FORMATIONS	5 460,00	0,00	0,00	5 460,00	4 620,00	
TOUS	TOUS	STAGE TMS ECRAN + LOMBALGIES	2 520,00			2 520,00	2 520,00	MY OSTHEO PREVENTION
	TOUS	STAGE GESTION DU STRESS	2 100,00			2 100,00	2 100,00	ERACH
	TOUS	STAGE HABILITATION ELECTRIQUE	840,00			840,00		EFSP
		FONCTIONNEMENT DU CHSCT	0,00	0,00			0,00	
		DOTATION DELEGUEE 2019	31 255,00					
		SOLDE GENERAL	11 033,20					
		SOLDE DISPONIBLE	9 323,28	0,00	0,00	22 170,31	20 221,80	
						9 084,69	11 033,20	

En complément aux actions envisagées certains éléments complémentaires ont été apportés par la responsable du BIL Mme GRANDAIS :

- Le problème de la temporisation a été résolu sur le site de PMF et la mise en place d'une seule centrale réalisée ;
- Le problème du BAES non alimenté à PMF sera pris en charge par l'équipe technique ;
- St – Girons : les 2 alarmes n'étaient pas reliées, en conséquence, le détecteur automatique a été supprimé et remplacé par un détecteur manuel.

Il a été décidé de financer le fauteuil destiné à compléter le bureau à commande électrique installé à la Paierie Départementale, afin de soulager efficacement le collègue, pour un montant de 1 625,97 €. L'agent concerné nous a fait part de son entière satisfaction.

La somme restante sera consacrée :

- pour partie, à l'acquisition pour l'instant, d'une trentaine de souris verticales, à titre expérimental, sachant qu'un certificat médical ne sera plus exigé.
- Puis, le financement du nettoyage, de la désinfection et de la dératisation de PMF
- Enfin, une dotation supplémentaire de bras pour double écrans (à voir avec le CID)

Ceci reste à chiffrer, afin d'utiliser le maximum de crédits, dans de bonnes conditions, avant la fin de l'exercice.

7 – Questions diverses

Les représentants de Solidaires ont soulevé les multiples interrogations et inquiétudes que se posent les agents affectés au SIE de Pamiers, dans la perspective du regroupement sur FOIX.

Une réunion d'information devrait rapidement se tenir en accord avec Mme LOUBIER, afin d'apporter le maximum de précisions avant les congés.

Les représentants de **FO** ont relayé la même demande pour les agents du SIE de St Girons, mais d'autres solutions pourraient être envisagées.

FO DGFIP a réitéré sa demande de mise à jour du site Ulysse départemental concernant la composition du CHSCT, notamment. M. GUILHEM chargé de ce dossier s'est engagé à régulariser cette situation avant son départ en congés, nous en avons pris bonne note.

Une grande partie des membres du CHSCT devant se rendre à St Girons à 14H00 et l'ordre du jour étant bouclé, cette instance s'est clôturée à 12H15

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgifip.finances.gouv.fr

Les délégués au CHS-CT du 3 juin 2019 :

Hélène ESQUIROL

Jean – Paul BERTRAND

Représentante titulaire **FO DGFIP**

Représentant titulaire **FO DGFIP**

Brigitte OLYNYK

Représentante suppléante **FO DGFIP**

